Monsieur le Préfet,

J’habite à proximité du projet d’usine de méthanisation du Perchay, je suis très inquiet des risques de pollution que ce projet va faire peser sur notre environnement.

Je suis particulièrement étonné de l’étude hydrologique sur les ruissellements et écoulements lors de fortes pluies fournie dans le dossier de demande d’enregistrement I.C.P.E. Le bureau d’études missionné par les porteurs du projet se base sur les données météorologiques de la station de Beauvais Tillé, c’est étonnant, sachant que Météo France dispose d’une station à Pontoise/Cormeilles en Vexin. Mais, le plus grave à mon sens, c’est que dans cette étude il n’est fait aucune mention de la catastrophe naturelle qui a eu lieu en mai 2000. Généralement, quand on entreprend l’étude d’un site, l’on commence par rechercher les évènements qui ont affecté le site. Les habitants du Perchay ont bien en mémoire qu’en mai 2000, la partie de la parcelle du projet où se situera la station d’injection du gaz dans le réseau GRDF a été recouverte d’un flot de boue, qui par la suite a dévasté la vallée jusqu’à la Viosne. Que se passerait-il si un évènement météorologique similaire se reproduisait ?

Le peu de sérieux de l’étude produite m’apparait incompatible avec la validation de la demande d’enregistrement I.C.P.E du projet de BIOMETHA95.

Je vous remercie de l’attention que vous porterez à ce sujet concernant notre sécurité quotidienne et vous prie d’agréer, Monsieur le Préfet, l’expression de mes salutations distinguées.

Olivier DURAND

XX, rue xxxxxxxxx

95XXX VILLAGE